



LA RÉGLEMENTATION

les obligations

La lutte contre le chancre coloré est rendue obligatoire par arrêté ministériel.*

LES OBLIGATIONS

- Déclaration de tout platane suspect auprès du SRAL Auvergne-Rhône-Alpes.
- Désinfection de tout outil ou engin susceptible de blesser des platanes.
- Élimination des platanes atteints par le chancre coloré et leurs voisins situés dans un rayon de 35m avec déclaration préalable des chantiers d'abattage et destruction du bois.
- Interdiction de planter un platane en zone infectée.
- Interdiction de transporter la terre des sites contaminés.

*consulter l'arrêté sur le site de la DRAAF : <https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/chancre-colo-re-du-platane-r444.html>

CONTACTEZ NOTRE ÉQUIPE D'EXPERTS

nous sommes à votre écoute

Que vous soyez un particulier, un professionnel ou une collectivité territoriale, vous pouvez faire appel à l'expertise technique de FREDON Auvergne-Rhône-Alpes, en cas de suspicion de la maladie sur vos platanes.



NOUS CONTACTER

Alice KLOBUT
Responsable technique
06 49 22 64 03
alice.klobut@fredon-aura.fr



Service Régional de l'Alimentation
Cité administrative d'état 165,
rue Garibaldi - BP 3202
69401 Lyon Cedex 3
04 78 63 13 12
sral.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr

Plus d'informations sur :

www.fredon.fr/aura



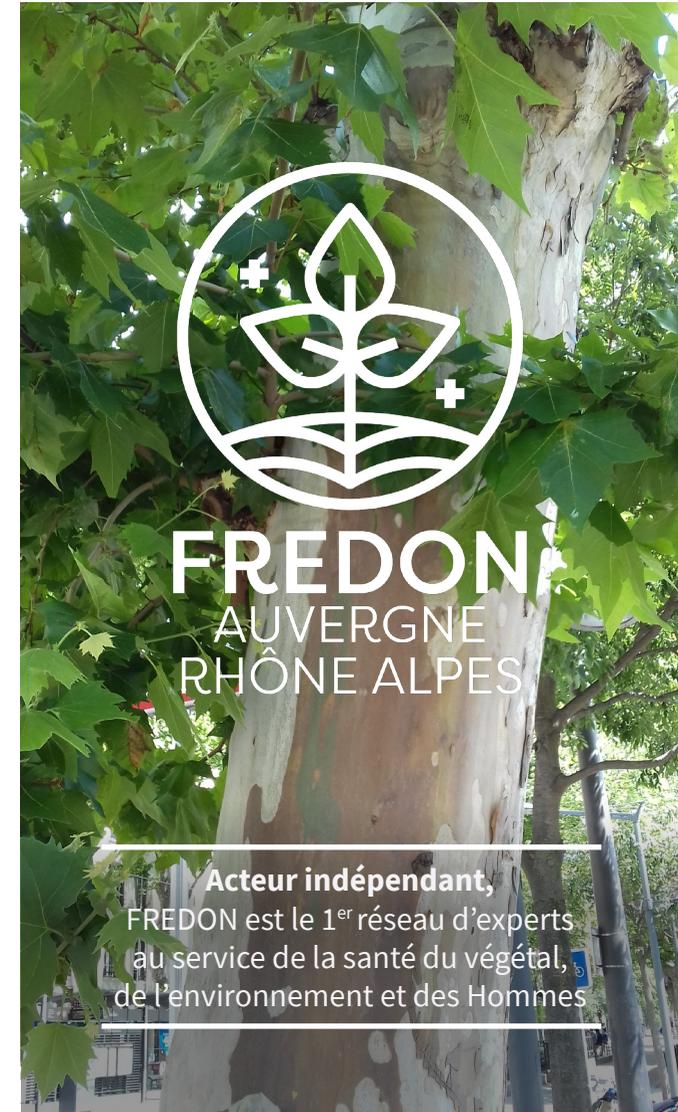
NOUS SITUER

FREDON Auvergne Rhône-Alpes
Siège social
2, allée du lazio
69800 SAINT-PRIEST



© FREDON Auvergne-Rhône-Alpes. Ne pas jeter sur la voie publique. Édition 2023.

CHANCRE COLORÉ DU PLATANE





FREDON
AUVERGNE
RHÔNE ALPES

UNE MALADIE VIRULENTE

Ceratocystis platani

Le chancre coloré est un champignon microscopique spécifique du platane. Il pénètre dans l'arbre par une plaie (même de très petite taille), obstrue les vaisseaux et libère des toxines.

Très virulent, il est capable de s'attaquer à des platanes en très bon état végétatif, provoquant ainsi leur mort en quelques mois.



LA TRANSMISSION

- par les outils non désinfectés blessant le platane
- par l'eau véhiculant les spores de champignon
- par les débris d'arbres atteints
- par le transport des terres contaminées
- puis, d'arbre en arbre par les connexions racinaires



LES SYMPTÔMES

feuillage jauni, nécroses...



Feuillage réduit et jauni, fructification plus abondante.



Nécroses de couleur brun/chocolat qui progressent vers l'intérieur du tronc.



Les tissus atteints sèchent, l'écorce se fendille et reste adhérente au tronc. L'arbre ne présente pas de bourrelet de recouvrement en limite de la zone atteinte.

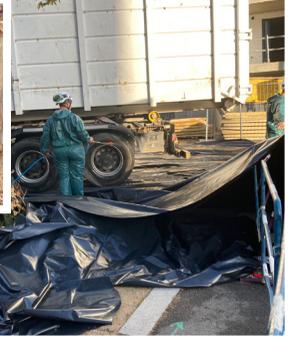


Nécroses de couleur bleu violacé, bordées de brun orangé, évoluant en forme de flamme vers le sommet de l'arbre.

Un diagnostic peut être réalisé visuellement par un Organisme à vocation sanitaire dans le domaine végétal (FREDON) ; il peut être complété par un prélèvement pour analyse en laboratoire au besoin.



la dévitalisation



la désinfection du matériel avec un produit à fonction fongicide par des professionnels



LA LUTTE

pas de traitement curatif

Actuellement il n'existe aucun traitement curatif. Le seul moyen de lutter contre le chancre coloré est d'éviter toute blessure aux platanes et de respecter les mesures préventives :

- **Désinfecter tout le matériel** avec un produit biocide à fonction fongicide. Sont concernés tous types de travaux réalisés sur ou à proximité de platanes sains ou atteints par le chancre coloré.
- **Tailler en hiver** car le champignon est ralenti par le froid
- **Détruire les arbres malades** et ceux situés dans un rayon de 35m, dévitalisation, abattage, extraction des souches
- **Brûler le bois des arbres abattus, les souches, et désinfecter tous les résidus** selon la réglementation en vigueur
- **Ne pas transporter la terre des sites contaminés**
- **Surveillance sanitaire régulière**
- **Signaler les cas suspects**

Un guide des bonnes pratiques contre le chancre coloré du platane est disponible sur le site de la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes. Il constitue un document de référence pour l'élaboration de cahiers des charges pour toutes interventions sur ou à proximité de platanes.

<http://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/chancre-couleur-du-platane>